

OuestConseilsAudit

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Conseil Régional de Bretagne.
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes.

Dominique DENIEL
Paul GUILLOU
Pierre-Yves LE CORRE
Bernard QUELVEN
Odile RICOULT
Robert ROCUET

Experts comptables
Commissaires aux comptes

ASSOCIATION

LES PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE

5, rue Yves Le Maout - B.P. 51

29480 LE RELECQ KERHUON

RAPPORT GENERAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE DU

01.01.2007 AU 31.12.2007

ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE

5, rue Yves Le Maout - B.P. 51

29480 LE RELECQ KERHUON

EXERCICE DU 01.01.2007 AU 31.12.2007

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

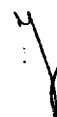
Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../..



I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.2, 1.3 et 1.4 de l'annexe qui exposent les changements dans les modalités de présentation du résultat de l'association et qui précisent que le résultat des activités contrôlées a un caractère provisoire dans l'attente des décisions des organismes de contrôle.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



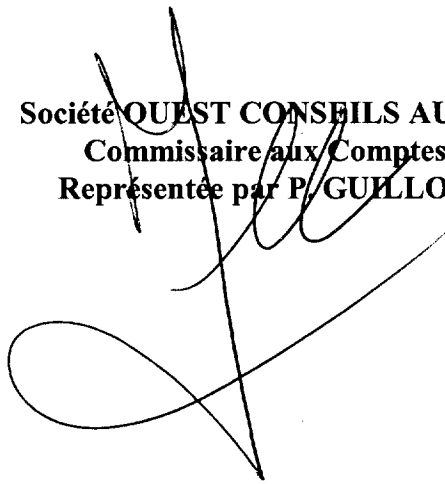
III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

A QUIMPER, le 27 mai 2008

**Société QUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Représentée par P. GUILLOU**



ASSOCIATION PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

BILAN ACTIF	Valeur brute au 31/12/2007	Amortiss. Provisions	Valeur nette au 31/12/2007	Valeur nette au 31/12/2006
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
Frais d'établissement	130 645,90	119 482,70	11 163,20	7 426,38
Frais recherche et développement				
Autres				
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Terrains et agencements des terrains	455 994,65	75 782,67	380 211,98	395 953,04
Constructions	9 215 850,25	5 437 014,05	3 778 836,20	2 772 910,12
Installations, matériel et outillage	4 867 657,89	3 516 944,23	1 350 713,66	812 672,33
Autres	7 685 374,43	5 410 312,86	2 275 061,57	1 888 036,80
Immobilisations corporelles en cours				580 777,33
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)</u>				
Participations et créances rattachées	96 774,86	66 423,20	30 351,66	26 386,66
Prêts	655 016,44		655 016,44	598 904,44
Autres	605 400,44	568 786,35	36 614,09	32 201,33
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 712 714,86	15 194 746,06	8 517 968,80	7 115 268,43
<u>STOCKS ET EN COURS</u>				
Matières premières, approvisionnements	111 231,08	2 967,98	108 263,10	87 094,13
En cours de production biens et services	22 777,04	50,00	22 727,04	4 834,77
Produits finis et marchandises	130 450,39	9 751,64	120 698,75	86 931,75
<u>CREANCES ET COMPTES RATTACHES</u>				
Avances , acomptes sur commandes				
Clients et comptes rattachés	4 165 257,75	31 165,92	4 134 091,83	3 272 991,98
Autres créances	907 089,73		907 089,73	518 339,85
<u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS</u>				
	6 075 473,04		6 075 473,04	7 117 868,53
<u>DISPONIBILITES</u>				
Banque et CCP	1 848 396,60		1 848 396,60	432 546,12
Caisse	7 781,74		7 781,74	8 221,92
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 268 457,37	43 935,54	13 224 521,83	11 528 829,05
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	56 407,11		56 407,11	67 152,15
CHARGES A REPARTIR			0,00	0,00
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	56 407,11	0,00	56 407,11	67 152,15
TOTAL GENERAL DU BILAN	37 037 579,34	15 238 681,60	21 798 897,74	18 711 249,63
(1) dont à moins d'un an				0,00
dont à plus d'un an			1 357 191,74	1 292 701,98

OUEST-CONSEILS AUDIT

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
143, Avenue de Kéradennec
B.P. 1355 - 29103 QUIMPER Cedex
Tél. : 02 98 90 00 29 - Fax : 02 98 52 14 78

ASSOCIATION PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

BILAN PASSIF	Valeur au 31/12/2007	Valeur au 31/12/2006
<u>FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE</u>		
Valeur du patrimoine intégré	378 079,31	378 079,31
<u>FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE</u>		
Subventions d'investissement non renouvelables	1 786 034,31	1 786 034,31
<u>RESERVES</u>		
Réserves d'investissement	1 781 636,69	1 378 123,07
Réserves de trésorerie	1 367 550,42	1 367 911,42
Autres réserves de compensation	648 687,24	613 079,42
<u>RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU</u>		
Report à nouveau	49 253,20	-137 591,91
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	1 437 967,47	1 210 427,65
<i>dont Résultat de gestion non conventionnée</i>	<i>535 561,57</i>	<i>751 149,02</i>
<i>dont Résultat de sous contrôle de tiers financeurs après affectation des résultats N-2</i>	<i>139 101,38</i>	<i>459 278,63</i>
<i>dont Résultat N-2 financé dans dotations</i>	<i>763 304,52</i>	
Résultats antérieurs sous contrôle de tiers financeurs	-581 041,50	-1 104 869,93
<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES</u>	407 064,70	368 296,53
<u>PROVISIONS REGLEMENTEES</u>		
Provisions réglementées de trésorerie	183 103,94	184 993,04
Différences sur réalisation d'éléments d'actifs	483 387,03	341 201,77
Autres provisions	242 965,40	237 371,26
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES	8 184 688,21	6 623 055,94
Provisions pour risques	130 125,00	139 525,00
Provisions pour charges	138 006,50	163 884,50
TOTAL PROVISIONS P/ RISQUES ET CHARGES	268 131,50	303 409,50
FONDS DEDIES	1 885 701,16	1 735 330,61
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit (2)	5 164 014,61	3 854 442,89
Emprunts et dettes financières diverses	30 087,58	29 632,41
Avances et acomptes reçus		44,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 823 963,94	2 003 459,65
Dettes fiscales et sociales	4 052 547,51	3 576 723,64
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	329 901,19	412 647,95
Autres dettes	57 201,96	158 137,12
TOTAL DES DETTES ET ASSIMILES (1)	11 457 716,79	10 035 087,66
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 660,08	14 365,92
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	2 660,08	14 365,92
TOTAL GENERAL DU BILAN	21 798 897,74	18 711 249,63
(1) dont à moins d'un an	7 227 216,79	6 893 329,89
dont à plus d'un an	4 230 500,00	3 141 757,77
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,00	0,00

QUEST-CONSEILS AUDIT
*Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes*
143, Avenue de Kéradennec
B.P. 1355 - 29103 QUIMPER Cedex
Tél. : 02 98 90 00 29 - Fax : 02 98 52 14 78

COMPTE DE RESULTAT

INTITULES	EXERCICE 2007	EXERCICE 2006
PRODUITS D' EXPLOITATION		
- Ventes de biens et services	36 216 551,23	32 182 000,83
- Production stockée	51 070,52	-24 543,96
- Subvention d'exploitation	62 836,84	49 921,93
- Reprise sur amortissement, provisions et fonds dédiés	835 051,24	892 103,94
- Autres produits	1 186 683,30	995 990,09
TOTAL DES PRODUITS D' EXPLOITATION	38 352 193,13	34 095 472,83
CHARGES D' EXPLOITATION		
- Achats matières premières et autres approvis.	881 480,30	704 403,96
- Variation de stocks	-18 475,15	9 491,40
- Autres achats et charges externes	8 676 378,18	7 598 282,29
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 867 169,79	1 661 051,30
- Salaires et traitements	16 307 985,62	14 643 854,13
- Charges sociales	7 096 576,72	6 378 193,98
- Dotations aux amortissements des immobilisations	1 284 564,48	1 151 364,44
- Dotations aux provisions	38 608,70	42 214,24
- Dotation aux fonds dédiés	766 777,20	567 649,54
- Autres charges	191 855,60	255 013,51
- Quote-part sur opérations communes de gestion		
TOTAL DES CHARGES D' EXPLOITATION	37 092 921,44	33 011 518,79
RESULTAT BRUT D' EXPLOITATION	1 259 271,69	1 083 954,04
PRODUITS FINANCIERS		
- Produits de participation	12 750,00	12 750,00
- Produits de valeurs mobilières et créances d'actif	230 995,45	136 543,62
- Autres intérêts et produits		
- Reprise sur provisions et transfert de charges		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	243 745,45	149 293,62
CHARGES FINANCIERES		
- Intérêts et charges assimilées	164 472,19	141 517,47
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	164 472,19	141 517,47
RESULTAT FINANCIER	79 273,26	7 776,15
RESULTAT COURANT D' EXPLOITATION	1 338 544,95	1 091 730,19

OUEST-CONSEILS AUDIT

Société d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 143, Avenue de Kéradennec
 B.P. 1355 - 29103 QUIMPER Cedex
 Tél. : 02 98 90 00 29 - Fax : 02 98 52 14 78

COMPTE DE RESULTAT (suite)

INTITULES	EXERCICE 2007	EXERCICE 2006
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- sur opérations de gestion	26 149,71	41 867,80
- sur opérations en capital	230 220,34	319 585,32
- Reprises sur provisions	14 400,00	98 196,70
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	270 770,05	459 649,82
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- sur opérations de gestion	18 724,04	107 226,81
- sur opérations en capital	55 661,46	179 035,26
- Dotation aux amortissements et provisions	94 508,03	53 271,29
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	168 893,53	339 533,36
RESULTAT EXCEPTIONNEL	101 876,52	120 116
- Impôt sur les sociétés	2 454,00	1 419,00
TOTAL DES PRODUITS	38 866 708,63	34 704 416,27
TOTAL DES CHARGES	37 428 741,16	33 493 988,62
RESULTAT NET COMPTABLE(EXCEDENT)	1 437 967,47	1 210 427,65
REPRISE DES RESULTATS N-2	-763 304,52	
RESULTAT DE GESTION DE L' EXERCICE (EXCEDENT)	674 662,95	1 210 427,65
EXCEDENT DE LA GESTION NON CONVENTIONNEE	535 561,57	751 149,02
EXCEDENT DE LA GESTION CONVENTIONNEE APRES AFFECTATION DES RESULTATS N-2	139 101,38	459 278,63
- résultat net de l'année	226 501,38	559 467,83
- résultat net de l'exercice n-2 non repris par les financeurs	-87 400,00	-100 189,00

OUEST-CONSEILS AUDIT
*Société d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes*
 143, Avenue de Kéradennec
 B.P. 1355 - 29103 QUIMPER Cedex
 Tél. : 02 98 90 00 29 - Fax : 02 98 52 14 78

PLAN DE L'ANNEXE

page

I – PRINCIPES COMPTABLES

1.1.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	2
1.2.	NOUVEAU PLAN COMPTABLE DES ASSOCIATIONS	4
1.3.	COMPTABILISATION DES RESULTATS N-2 REPRIS PAR LES AUTORITES DE CONTROLE	6
1.4.	TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2006	8
1.5.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9
1.6.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9
1.7.	VALEURS D'EXPLOITATION	10
1.8.	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	11
1.9.	COMPTES DE LIAISON	11
1.10.	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES	11
1.11.	PROVISIONS REGLEMENTEES	12
1.12.	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	12
1.13.	PROVISION POUR CONGES PAYES	12
1.14.	FONDS DEDIES	13
1.15.	COMPTE EPARGNE TEMPS	14
1.16.	COMPLEMENT DE REMUNERATION VERSE AUX T.H.	14
1.17.	CHARGES EXCEPTIONNELLES D'OUVERTURE D'ETABLISSEMENT	15
1.18.	DONS ET LEGS	15
1.19.	VALORISATION DU BENEVOLAT	15
1.20.	REGIME FISCAL	15
1.21.	ENGAGEMENTS RETRAITE ET DIF	16

II – TABLEAUX DE L'ANNEXE

2.1.	ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	18
2.2.	ETAT DES AMORTISSEMENTS	19
2.3.	ETAT DES STOCKS	20
2.4.	ETAT DES CREANCES D'EXPLOITATION	21
2.5.	TABLEAU DES RESULTATS AFFECTES TABLEAU DES RESULTATS SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEURS	22 23
2.6.	ETAT DES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES	24
2.7.	ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES	25
2.8.	ETAT DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES	26
2.9.	TABLEAU DES EMPRUNTS	27
2.10.	ENGAGEMENTS FINANCIERS	28
2.11.	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	29
2.12.	ETAT DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	30
2.13.	ETAT DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	31
2.14.	ETAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET CONTRATS DE LONGUE DUREE	32
2.15.	TABLEAU DE FINANCEMENT	33
2.16.	TABLEAU DES EFFECTIFS	34
2.17.	RESULTATS PAR SECTEUR DE GESTION	35

I - PRINCIPES COMPTABLES

1.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le bilan consolidé de l'Association est issu de l'agrégation de 56 dossiers pour lesquels une comptabilité distincte est tenue. Les différents dossiers comptables composant le Bilan de l'Association sont classés selon deux critères : géographique d'une part et par nature de financeur d'autre part.

Les dossiers comptables sont les suivants :

	Origine des ressources
- SERVICES COMMUNS	
. Siège	DASS + Conseil Général
. Association - patrimoine non affecté	Produits financiers et accessoires (loyers)
. Services communs	Contribution budgets de production
	ESAT & résidents foyers
. Vie associative	Cotisations adhérents, manifestations diverses
. Budget annexe Association (régul. charges)	
- SECTEUR PETITE ENFANCE & ENFANCE	
. CAMSP	CRAMB (80 %) + Conseil Général (20 %)
. Jardin d'enfants les Lucioles	
. IME Jean Perrin	Sécurité Sociale
. IME de l'Elorn	Sécurité Sociale
. IME Primevères	Sécurité Sociale
. SESSAD Jean Perrin	Sécurité Sociale
. SESSAD Elorn	Sécurité Sociale
. SESSAD Primevères	Sécurité Sociale
TAXE D'APPRENTISSAGE	
. IME de l'Elorn	Versement T.A.
. IME Primevères	Versement T.A.
- SECTEUR ADULTES	
SECTEUR TRAVAIL - AIDE SOCIALE	
. ESAT Iroise	Budget Etat
. ESAT Armorique	Budget Etat
. ESAT Concarneau	Budget Etat
. ESAT Ergué	Budget Etat
. ESAT Plonéour	Budget Etat
SECTEUR TRAVAIL - EXPLOITATION	
. ESAT Iroise	Production propre
. ESAT Armorique	Production propre
. ESAT Concarneau	Production propre
. ESAT Ergué	Production propre
. ESAT Plonéour	Production propre

SECTEUR HEBERGEMENT - AIDE SOCIALE

. UVE Ergué	Conseil Général
. UVE Concarneau	Conseil Général
. UVE Plonéour	Conseil Général
. UVE Kelou Mad - Brest	Conseil Général
. UVE Crozon	Conseil Général
. UVE St Rivoal	Conseil Général
. SAVS Brest	Conseil Général
. SAVS Concarneau	Conseil Général
. Foyer d'hébergement ESAT Guipavas	Conseil Général
. Foyer d'hébergement ESAT Péguy - Brest	Conseil Général
. Foyer d'hébergement ESAT M. Kerbrat - Plougastel	Conseil Général
. Foyer d'hébergement ESAT Vergers - Concarneau	Conseil Général
. Foyer d'hébergement ESAT Plonéour	Conseil Général
. Foyer de vie Ergué	Conseil Général
. Foyer de vie FAM Horizons - Brest	Conseil Général – CPAM
. Foyer de vie FAM Astérides - Quimper	Conseil Général – CPAM
. Accueil de Jour Le Landais - Brest	Conseil Général + participation usagers
. Accueil de Jour Keraudren - Brest	Conseil Général + participation usagers
. SAA Plonéour	Conseil Général
. SAA Concarneau	Conseil Général
. SAA Iroise	Conseil Général
. SAA Armorique	Conseil Général
. SAA Ergué	Conseil Général

SECTEUR HEBERGEMENT - RESIDENTS

. UVE Kelou Mad	loyers + APL
. UVE St Rivoal	loyers + APL
. UVE Crozon	loyers + APL
. UVE Plonéour	loyers + APL
. UVE Ergué	loyers + APL
. UVE Concarneau	loyers + APL

- DIVERS

. Elorn budget annexe IMPro	Production propre
. Activités diverses IME Elorn	Production propre
. Cellule de restauration Plonéour	Budget ESAT et résidents

Modifications apportées en 2007

• Ouverture de la résidence des Astérides à Cuzon

Foyer de vie et foyer d'accueil médicalisé de 37 places (dont 12 médicalisées) et accueil de jour de 4 places par ré déploiement de places existantes au foyer de vie d'Ergué Budget : 2 204 K€.

• Ouverture de l'accueil de jour de Keraudren à Brest

Service d'accueil de jour rattaché à la résidence Horizons de 25 places, budget de 332 k€.

• Changements d'agrément

Ceci concerne :

- Le foyer UVE de Plonéour dont l'agrément est ainsi modifié au 1^{er} janvier 2007 : 18 places UVE au lieu de 40 et 22 places de foyer d'hébergement d'ESAT.
- Le foyer UVE Péguy à Brest dont l'agrément ainsi modifié au 1^{er} mars 2007 : 22 places de foyer d'hébergement d'ESAT au lieu de 22 places d'UVE.

Ces différents dossiers représentent deux secteurs d'activité distincts :

- Un secteur dit de gestion conventionnée (établissements et services financés par l'Aide sociale du Département ou de l'Etat et par l'Assurance Maladie sous forme d'un prix de journée, de séance ou d'une dotation globale de fonctionnement). Ce secteur d'activité représente pour 2007 un budget de fonctionnement de 30.134 K€ (84 %).
- Un secteur dit de gestion non conventionnée (établissements et services devant générer leurs propres ressources). Ce secteur d'activité affiche pour 2007 un niveau de ressources de 5.567K€ (16 %). Il s'agit principalement des activités économiques des ESAT, des budgets hôteliers et de la gestion associative.

1.2. NOUVEAU PLAN COMPTABLE DES ASSOCIATIONS

La présentation des comptes 2007 s'inscrit dans le cadre

- de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2007- 05 du 4 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314-1 du code de l'action sociale et des familles appliquant l'instruction comptable et budgétaire M22 , ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99- 01 et 99-03 du Comité de la Réglementation comptable ;
- de l'arrêté du 12 décembre 2007 relatif au plan comptable des établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L.312-1 du code de l'Action Sociale et des Familles.

Les conséquences sont les suivantes :

1. Constatation de la provision pour congés payés et autres droits acquis par les salariés

Les droits pour congés à payer et autres droits acquis (CET) par chaque salarié constituant une obligation pour l'employeur doivent être constatés au passif du bilan de l'établissement à la clôture de l'exercice.

Cette constatation s'est faite selon les modalités suivantes :

- 1) Montant de la provision au 1^{er} janvier 2007 : elle est constatée au bilan comptable de l'établissement par les comptes suivants :

114 200 : Dépenses inopposables au financeur

428 200 : Dettes de congés payés à verser.

Ceci n'a pas d'impact sur le résultat, mais permet d'afficher au bilan de l'établissement cette créance sur le financeur constatée au compte 114 200 en cas de fermeture ou cessation d'activité.

2) Variation de la provision sur 2007 : elle est constatée au compte de résultat de l'établissement (en + ou en -) par les comptes suivants :

641 200 : Provision congés payés et autres droits
645 999 : Charges sur provision
428 200 : Dettes à verser.

Toutefois s'agissant d'une dépense (ou d'une recette) inopposable au financeur, elle est retraitée dans l'annexe 6.1. pour obtenir le résultat administratif soumis à affectation.

La variation de cette provision viendra alimenter au bilan le compte 116 200 « Dépenses pour congés payés » lors de l'affectation du résultat comptable.

Cette dette de congés payés représente au 01.01.2007 un montant de 1.448.929 €. La variation de l'année au titre des congés payés et autres droits acquis par les salariés se montent à 250.700 € dont 158.495 € de dépenses inopposables au financeur.

➤ Cas particulier des ouvertures d'établissement dans l'année (FAM des Astérides, Accueil de jour de Keraudren)

Le droit à congés payés s'acquiert à raison de 2,50 jours par mois sur la période du 1^{er} juin au 31 mai de l'année suivante. Ces deux établissements ayant ouvert après le 1^{er} juin 2007, ces droits n'ont pu être pris sur la période de fonctionnement de l'établissement en 2007, et ceci a ainsi généré des économies significatives sur les dépenses de remplacement.

En ce sens, la constatation de la provision pour congés payés la première année de fonctionnement constitue une dépense normale de fonctionnement et est donc opposable. Elle n'est donc pas retraitée dans l'annexe 6.1. et impacte le résultat administratif des deux établissements concernés pour un montant de 108.910 €.

2. Le traitement de la reprise des résultats n – 2

Ce traitement ne doit plus se faire par le compte de résultat (en mouvementant les comptes 672 et 772) mais par affectation du résultat comptable, lequel doit constater selon le cas :

- l'excédent de ressources lié au financement dans la DGF du déficit n – 2,
- ou la minoration des produits liée à la reprise dans la DGF de l'excédent n – 2.

L'affectation de ce résultat comptable permettra d'apurer au bilan de l'établissement

- le compte 115 190 s'agissant d'un déficit n – 2,
- le compte 115 100 s'agissant d'un excédent n – 2.

Le résultat comptable de l'année 2007 en gestion conventionnée est ainsi majoré de 763.305 € correspondant aux reprises de résultats nets (déficits-excédents) acceptés par nos financeurs pour l'année 2005.

1.3. COMPTABILISATION DES RESULTATS N-2 REPRIS PAR LES AUTORITES DE CONTROLE

Il paraît utile de rappeler que les résultats de la gestion conventionnée sont soumis aux vérifications des organismes de contrôle (DASS Etat et DPAS). De ces vérifications résulte une décision quant à la reprise ou non en n + 2 des résultats annoncés.

Ainsi, un résultat déficitaire constaté en 2007 fera l'objet d'un financement au cours de l'année 2009, par le biais d'une majoration du prix de journée ou de la dotation globale de fonctionnement.

A l'inverse, un excédent constaté et accepté par l'organisme de contrôle en 2007 fera l'objet d'un « remboursement » de la part de l'Association par le biais d'une minoration du prix de journée ou de dotation globale selon le cas en 2009.

Il en ressort que ces résultats comptabilisés en haut de bilan au titre de l'année n (en « résultat de l'exercice » sous contrôle de tiers financeur) deviennent, après examen par le financeur, en n + 1 :

- un droit de créance sur l'administration s'il s'agit d'un déficit à récupérer,
- une dette envers l'administration s'il s'agit d'un excédent à reverser.

Il en résulte le traitement comptable suivant des résultats de la gestion conventionnée, conformément à la nouvelle réglementation comptable :

• Sur la présentation du résultat

- Les résultats de l'exercice (2007) sont comptabilisés dans les comptes de la classe 12 : « résultat de l'exercice » ; ils se détaillent ainsi :

1. Résultat de la gestion non conventionnée	535 561.57 € (excédent)
2. Résultat de la gestion conventionnée sous contrôle de tiers financeur	902 405.80 € (excédent)

Il faut noter que le résultat de la gestion conventionnée apparaissant au compte 12 ne peut être comparé au résultat d'une entreprise commerciale puisqu'il se détermine à partir de la « règle du jeu » de la réglementation des prix de journée qui attribue aux établissements les moyens financiers, par prix de journée ou dotation globale.

- Les résultats de la gestion conventionnée de l'exercice 2007 feront l'objet d'une affectation dans les modalités suivantes en référence à la nouvelle réglementation comptable (cf ci-dessus).

1) Apurement des résultats antérieurs de 2005 sous contrôle des tiers financeurs

Ces résultats sont financés (s'agissant de déficits) ou repris (s'agissant d'excédents) dans les prix de journée ou les dotations de fonctionnement perçus et font partie intégrante du résultat net comptable 2007. Les comptes suivants seront mouvementés :

- . 115100 : « Excédent sous contrôle de tiers financeur » par le crédit du compte 12 (pour un montant de 30.691 €)
- . 115190 : « Déficit sous contrôle de tiers financeur » par le débit du compte 12 (pour un montant de 793.996 €)

2) Imputation des dépenses non opposables au financeur

Il s'agit de la variation de la provision pour congés et autres droits acquis en 2007 qui impacte le résultat comptable 2007. Les comptes suivants seront mouvementés :

- . 116200 : « Dépenses pour congés payés » par le crédit du compte 12 (pour un montant de 158.495 €)

3) Affectation du résultat administratif

Il s'agit du résultat sur lequel le financeur va se prononcer dans le courant de l'année 2008.

• Sur la présentation des produits d'exploitation

Présentation antérieure à 2007

Les résultats de l'exercice n - 2 inscrits aux comptes 115 après examen par l'administration en 2006 sont imputés en N (année de la « reprise ») aux comptes :

- 672000 : « Reprise de déficits n - 2 »
- 772000 : « Reprise d'excédents n - 2 »

Ces charges et produits exceptionnels financés en N par une augmentation des prix de journée ou de la D.G.F. (s'agissant d'un déficit) ou par une minoration (s'agissant d'un excédent), sont retraités dans les charges et produits d'exploitation de l'exercice pour affecter :

- en atténuation des charges exceptionnelles, la majoration du prix de journée ou de la dotation globale qui finance les déficits n - 2 ;
- en atténuation des produits exceptionnels, la minoration du prix de journée ou de la dotation globale qui permet la reprise des excédents n - 2.

Ceci aboutit à une stricte neutralité dans la présentation des résultats N de ce mécanisme de reprise de résultat en n + 2.

Nouvelle présentation en 2007

Les reprises de résultat n-2 font partie intégrante des produits d'exploitation de l'année et donc impactent le résultat comptable de l'année et en particulier le résultat comptable de la gestion conventionnée.

Pour une meilleure lisibilité, le résultat comptable de l'année est présentée au compte de résultat en différenciant :

- le résultat de gestion de l'exercice (secteur conventionné et non conventionné)
- La quote-part du résultat comptable issue du financement (pour les reprises de déficit) ou de la reprise (pour les excédents) des résultats acceptés n-2 dans les dotations de fonctionnement 2007.

1.4. TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE **2006**

S'agissant de la gestion conventionnée, le compte administratif est déposé auprès des financeurs afin de leur présenter les dépenses et les produits réalisés dans l'année au regard des budgets accordés. La présentation de ces comptes administratifs suit le nouveau cadre normalisé défini par arrêté de décembre 2007 pris en application de l'article 48 du décret budgétaire et comptable n° 2003-1010 du 22 octobre 2003.

Le contrôle effectué par les autorités de contrôle sur les comptes administratifs des établissements peut avoir lieu après la clôture de l'exercice comptable. Il en ressort que l'affectation définitive du résultat peut n'intervenir qu'après la tenue de l'Assemblée Générale.

Deux cas peuvent se présenter :

- Le résultat du compte administratif n'est pas retenu en totalité par le financeur (refus de prise en compte des dépassements de dépense), l'écart vient alors s'imputer sur les comptes de report à nouveau ou en annulation de provisions s'il s'agit de refus de provisions.
Le résultat accepté par le financeur est alors affecté aux comptes 115 « Résultats sous contrôle de tiers financeur » et sera imputé sur le budget n + 2 selon le mécanisme décrit au point 1.2.
- Le résultat accepté par le financeur (après correction éventuelle) fait l'objet avec son accord d'une affectation totale ou partielle à des mesures d'investissements. Cette affectation est constatée au compte 10682 « Excédent affecté à l'investissement ».
Une affectation au financement de mesures d'exploitation (ex. indemnités de départ en retraite), en réserve de compensation ou en réserve de trésorerie peut aussi être décidée suite aux nouvelles dispositions du décret visé ci-dessus.

Concernant les résultats 2006, les traitements comptables ont été les suivants :

Pour le secteur financé par le Conseil Général, les comptes administratifs 2006 ont fait l'objet d'un examen.

Les résultats 2006 présentés à 149.560 € (excédent net) ont donc ainsi été affectés :

- 387.343€ (déficits) dans les comptes de résultats sous contrôle de tiers financeur (115190) ;

- 241.600 € (excédents) dans les comptes de résultats sous contrôle de tiers financeur (115100) ;
- 7.479 € (déficits nets) ont été imputés sur les reports à nouveau s'agissant de charges refusées et 6.337 € au titre des résultats non repris par le financeur pour les services à dotation globale (Sections d'Ateliers Alternés).
- 10.000 € (excédent) ont été affectés en réserve de compensation.

Pour le secteur financé par l'Etat, les résultats 2006 présentés à 608.838 € (excédent) ont été ainsi affectés :

- 316.114 € (déficits) doivent être refinancés dans les budgets 2008
- 870.882 € (excédents) doivent être repris dans les budgets 2008
- 18.530 € (excédents) ont été affectés en réserve de compensation,
- 87.667 € (excédents) ont été affectés en réserves d'investissement
- 23.850 € (excédents) ont été affectés en fonds dédiés travaux

Les charges refusées par le financeur pour 75.977 € ont été imputées sur les reports à nouveau.

1.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient d'origine (coût historique). Les amortissements sont calculés exclusivement selon la méthode linéaire.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

. Constructions et installations	10 à 30 ans	(exceptionnellement 40 ans)
. Matériels et outillages	3 à 10 ans	
. Autres immobilisations	5 à 10 ans	

Dès lors que des circonstances exceptionnelles le justifient, un amortissement exceptionnel peut être pratiqué.

Méthode des amortissements par composants

L'Association a mis en œuvre en 2006 l'approche par composants issue des normes IFRS, en décomposant dans la gestion des immobilisations les biens immobiliers dont l'Association est propriétaire et qui relèvent de cette approche par composants.

1.6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

- Avance financière ADGAP (Association de Gestion des Ateliers de Production)

Le redressement économique de l'ADGAP a permis de procéder en 2004 au remboursement partiel de l'avance consentie par les Papillons Blancs pour un montant de 90.000 €. L'avance s'élève à 90.000 € au 31 décembre 2007 et est provisionnée à 100 %. Cette provision est maintenue au 31 décembre 2007.

- Créances DASS 1985-1986

Ces créances d'un montant de 478.786 € assorties d'une provision de même montant avaient fait l'objet d'une passation en pertes irrécouvrables au 31 décembre 2000 avec reprise de la provision correspondante.

Une lettre de la DGAS /5B du 09.08.2002 fait valoir que ces créances ne sont ni douteuses ni irrécouvrables et qu'en cas de fermeture de la structure, elles devront être réglées par l'Etat.

Ces créances ont été réintégrés à l'actif du bilan au 31 décembre 2002 et nous avons constitué en 2002 une nouvelle provision pour dépréciation de même montant par les comptes de produits et charges exceptionnels.

- Participation SOFIMER

Compte tenu du dépôt de bilan de cette société intervenu en novembre 2003, les parts détenues dans le capital de cette société ont été dépréciées à 100 %, soit 20.688 €.

- Créances financières sur le CILA

Il s'agit des versements de participation à l'effort de construction effectués depuis 1992 au CILA (Comité Interprofessionnel du Logement) sous forme de prêt remboursable à 20 ans.

Le versement effectué en 2007 pour 56.112 € a été inscrit en immobilisation financière et ce traitement génère un produit exceptionnel de même montant.

1.7. VALEURS D'EXPLOITATION

Les stocks de matières premières sont évalués à leur prix d'achat, les stocks de produits finis à leur prix de revient.

Concernant les en-cours de production, ils sont chiffrés selon le cas sur la base d'un prix de revient ou d'une décote sur le prix de vente.

Dés lors que l'on constate des risques de non-usage futur de transformation ou de commercialisation ou des risques de commercialisation à un prix inférieur au prix d'achat ou de revient, on constate une provision pour dépréciation pour corriger la valeur au bilan.

S'il n'y a pas eu de rotation des matières premières en stocks dans l'année, la provision est de 50 %, elle est portée à 100 % si pas de rotation sur les deux dernières années.

Cette provision s'est élevée à 983 € en 2007. Une reprise de provision de 5.086 € a été pratiquée par ailleurs.

1.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les portefeuilles de placement font l'objet d'une vente suivie d'une souscription immédiate à la fin de l'année (pour l'ensemble des valeurs détenues sous forme de SICAV-FCP).

Elles sont donc valorisées au bilan sur la base de la valeur liquidative unitaire de fin d'année. Les plus-values de cessions sont constatées dans l'exercice.

1.9. COMPTES DE LIAISON

Les opérations comptables relatives aux fonctions achats, ventes, caisse sont assurées sur le lieu où se crée l'événement (c'est-à-dire au sein de l'établissement ou du service).

Concernant les opérations de trésorerie :

- Soit elles sont initiées par le Siège sur le compte bancaire de l'établissement et imputées directement dans la comptabilité de l'établissement (ex. règlement fournisseurs) ;
- Soit elles sont réalisées par le Siège sur un compte bancaire pivot à partir duquel elles sont ensuite réaffectées dans chaque comptabilité d'établissement par le jeu d'un compte de liaison (encaissement des produits, règlement des salaires et charges sociales....).

Le principe de stricte réciprocité des comptes de liaison débiteurs et créditeurs aboutit à leur élimination lors de l'établissement du bilan consolidé de l'Association.

1.10. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES

Lorsque l'arrêté de subvention précise le caractère renouvelable de la subvention, cette dernière est réintégrée au compte de résultat par fraction correspondant au montant de l'amortissement constaté sur les biens financés par la subvention (biens immobiliers ou mobiliers).

Sur l'exercice 2007, nous avons porté en produit à recevoir une subvention d'équipement du Conseil Général de 77.500 € pour la Résidence des Astérides. Par ailleurs, nous avons réintégré au compte de résultat une quote-part de ces subventions pour un montant de 23.470 € (correspondant à l'amortissement constaté).

Subventions taxes d'apprentissage

Les sections IMPro des Instituts Médico-Educatifs sont habilitées à percevoir la taxe d'apprentissage. La collecte est inscrite au passif du bilan dans les subventions d'investissements renouvelables (solde au 31 décembre 2007 : 398.024 €). Elle est reprise au compte de résultat chaque année au prorata de l'amortissement sur les biens qu'elle a servi à financer (reprise 2007 : 18.855 €).

La collecte de l'année s'est élevée à 32.558 €.

1.11. PROVISIONS REGLEMENTEES - DIFFERENCE SUR REALISATION D'ACTIFS

Nous nous sommes conformés aux dispositions de la M22 concernant la constatation des plus ou moins values de cession pour le secteur dit de gestion conventionnée. Le traitement comptable est le suivant :

- S'agissant d'une plus value de cession, on constate une provision au compte 148600 par le débit du compte 68746 « Dotation aux provisions réglementées » ;
- S'agissant d'une moins value de cession, on constate une reprise de provision du compte 148600 par le crédit du compte 78746 « Reprise de provisions réglementées ».

Ce traitement comptable aboutit à une stricte neutralité des opérations de cession d'actif dans l'exécution budgétaire de l'année, les + ou - values venant abonder ou réduire la réserve constituée. Sur l'exercice 2007, nous avons ainsi doté 23.640€ à cette réserve et repris 49 € pour les cessions d'actifs mobiliers ; nous avons doté à cette réserve 70.884 € de plus-values de cessions de valeurs mobilières de placement.

Les produits de cessions sur la gestion non conventionnée font partie intégrante du résultat. Ils se sont élevés à 64.922 €.

1.12. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Dès lors qu'un événement de nature exceptionnelle peut entraîner des conséquences sur le plan financier pour l'Association, le risque fait l'objet d'une appréciation objective et réaliste tant sur le plan de la probabilité de réalisation de ce risque que sur son évaluation financière.

Engagements sur les indemnités de départ en retraite des salariés

- 25.878 € ont été repris en 2007 en secteur de gestion conventionnée,

Le reliquat de provisions pour retrait au 31 décembre 2007 est de 138 K€, auquel s'ajoute 130 K€ de provision pour risques sociaux.

Au titre des provisions pour risques sociaux, une provision de 14.400 € a été reprise.

1.13. PROVISION POUR CONGES PAYES

La provision pour congés payés dus aux salariés est comptabilisée en dettes à court terme (compte 428200). Jusqu'au 1^{er} janvier 2007, le principe de provision qui obéit à une obligation comptable n'était pas reconnu par nos autorités de contrôle.

Sa constitution s'est donc faite sur les résultats antérieurs de la gestion non conventionnée et donc par imputation sur les réserves.

Toutefois au vu de la nouvelle réglementation comptable, cette provision, tout en restant une dépense non opposable au financeur, est désormais présentée au passif du bilan l'établissement (en dettes à court terme et en fonds propres) dans les modalités présentées au point 1.2.

Elle représente une somme de 1.699.629 € au 31.12.2007 contre 1.448.969 € au 01.12.2007 constituée sur les réserves de l'Association.

1.14. FONDS DEDIES

1. Fonds dédiés ARTT

Le dispositif de financement des postes ARTT (20 postes ETP créés) a pris fin le 28 février 2005. Pour autant, le financement pérenne n'étant pas assuré par nos financeurs, les mécanismes suivants ont été mis en place :

- Dans le secteur Etat, les ressources liées à l'effet blocage valeur du point ont été pérennisées dans les budgets 2007. Le complément de ressources est assuré par les aides Fillon et le reliquat par une reprise de provisions antérieures. Ces reprises de provision sont soldées fin 2007 dans le secteur ESAT financé par l'Aide sociale.
- Dans le secteur Conseil Général, les postes ARTT sont intégrés dans la masse salariale budgétée. Les reprises de provision ont été soldées fin 2006.

Ceci se traduit en 2007 par une reprise du fonds dédié ARTT de 185.740 €, dont 25.238 € en gestion non conventionnée.

Au 31 décembre 2007, le fonds dédié ARTT représente 160.210 € (dont 116.803 € en gestion non conventionnée).

2. Fonds dédiés sur subventions allouées

Le plan comptable ouvre la possibilité de constater les dépenses restant à engager sur des subventions accordées dans l'année. A ce titre, nous avons constaté 807.939 € de charges à engager à partir de 2008 mais dont le financement a été assuré dans les budgets alloués en 2007.

Cette charge a été constatée en dotation d'exploitation aux fonds dédiés pesant sur le résultat d'exploitation et non sur le résultat exceptionnel car l'allocation versée a été attribuée comme un produit d'exploitation par les financeurs.

De la même manière, nous avons repris les ressources utilisées en 2007 au titre de subventions antérieurement reçues pour 571.835 €.

3. Fonds dédiés pour actions de solidarité

Pour l'année 2007, nous avons constaté des dotations à hauteur de 41.074 € et une reprise pour 24.212 €.

Au 31 décembre 2007, ces fonds dédiés s'élèvent à 598.321 €.

4. Fonds dédiés pour formation interne TH

Au 31 décembre 2007, nous avons opéré un transfert de ces fonds du compte 467.270 à un compte de fonds dédiés pour un montant de 83.143 €.

1.15. COMPTE EPARGNE-TEMPS

Introduit par l'accord ARTT cadre de notre branche professionnelle du 12 mars 1999 et l'accord Papillons Blancs agréé en février 2000, l'adhésion de l'Association au groupe Médéric pour la gestion de ce compte épargne-temps est effective.

Nous avons constaté en charges de l'exercice 2007 les sommes versées à ce compte épargne-temps pour les jours abondés en 2006 pour les salariés intéressés par ce dispositif.

Ces sommes représentent un montant global de 85.980 €, frais de gestion du CET compris.

Conformément aux accords avec nos financeurs, le financement des coûts est assuré par une reprise de provision ARTT équivalente au compte 788 pour le secteur Etat.

Pour le secteur Conseil Général, du fait de la position du financeur, ces coûts sont désormais inscrits en gestion associative (25.238 €) de même que les remboursements afférents.

1.16. COMPLEMENT DE REMUNERATION VERSE AUX TRAVAILLEURS HANDICAPES

L'Association verse aux travailleurs handicapés un complément de rémunération équivalent à 50 % du SMIC mensuel pour le compte de la DDTE qui nous le rembourse. Ce complément de rémunération était constaté directement en créances d'exploitation.

Un arrêté du 31 décembre 2004 précise le mode de comptabilisation suivant dans les charges d'exploitation à compter du 1er janvier :

- en 643100 : le salaire direct ESAT,
- en 643200 : le complément de rémunération DDTEFP.

Nous avons par ailleurs créé le compte 645680 « Charges sur compléments de rémunération TH ».

Le remboursement perçu par la DDTE est imputé aux comptes suivants :

- 643900 – Remboursement GRTH DDTEPP
- 645900 – Remboursement charges sur GRTH

Ceci aboutit à une stricte neutralité de ces charges au compte de résultat.

Les compléments de rémunération versés, inclus les charges sociales, représentent

5.202.425 € pour l'année 2007.

Au 31 décembre 2007, nous avons une créance sur la DDTE de 865.602 € contre 459.027 € au 31 décembre 2006. Cette créance a été versée en février 2008.

1.17. CHARGES EXCEPTIONNELLES D'OUVERTURE D'ETABLISSEMENT

Concernant l'ouverture de la Résidence des Astérides à Quimper et de l'Accueil de jour de Keraudren, des charges exceptionnelles ont été identifiées (embauches anticipées, coûts de fonctionnement ou de structure avant ouverture) pour un montant de 68 K€. Ces charges engagées dans l'année sont inscrites dans les comptes en globalité, sachant que leur financement est étalé dans les budgets sur 12 ou 24 mois au prorata temporis (accord du financeur).

1.18. DONN ET LEGS

Notre Association, affiliée à l'UNAPEI qui est reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons.

- Concernant les dons manuels (remise de sommes d'argent), ils sont inscrits en compte de produits (soit 915 €) ;
- Concernant les legs (dispositions incluses dans un testament), dans la mesure où la libéralité n'est pas assortie d'un droit de reprise et qu'elle ne concerne pas un bien amortissable, le legs est comptabilisé en réserves.

1.19. VALORISATION DU BENEVOLAT

L'Association des Papillons Blancs du Finistère est une association « Loi 1901 » dont les membres du Conseil d'Administration et les adhérents sont des parents bénévoles. On peut estimer ce bénévolat sur la base de 770 journées, représentant l'équivalent de 3,5 ETP postes salariés. Cette contribution, valorisée sur la base du SMIC annuel, s'élève à environ 83.500 € (charges comprises).

Ces sommes ne sont pas traduites dans les charges et produits d'exploitation de l'exercice.

1.20. REGIME FISCAL

Le statut juridique de l'Association qui, de plus exerce ses activités dans le champ social et médico-social, qualifie une gestion dite désintéressée qui la place hors du champ d'application des impôts commerciaux (TVA, I.S., taxe professionnelle).

L'Association a cependant, pour les activités économiques des ESAT, renoncé à ce droit à exonération et soumis par option expresse ses activités à la TVA.

Par ailleurs, l'Association, en tant que OSBL (organisme sans but lucratif) est redevable de l'impôt sur les sociétés au taux réduit au titre de sa seule gestion patrimoniale (revenus mobiliers et fonciers). Cet impôt s'est élevé à 2.454 € en 2007.

1.21. ENGAGEMENTS RETRAITE ET DIF

- Les droits calculés à la date du 31 décembre 2007 pour les indemnités de fin de carrière s'établissent à 1.754.183 €.
- Le nombre d'heures acquis par les salariés dans le cadre du DIF (Droit Individuel à la Formation) s'établit à 34.139 heures à fin 2007. Ceci représente environ 700 k€ sur la base d'un coût horaire moyen.

II – TABLEAUX DE L'ANNEXE

- ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE
- ETAT DES AMORTISSEMENTS
- ETAT DES STOCKS
- ETAT DES CREANCES D'EXPLOITATION
- TABLEAU DES RESULTATS AFFECTES AU COURS DE L'EXERCICE 2007 ET DES RESULTATS SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEURS
- ETAT DES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES
- ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES
- ETAT DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES
- TABLEAU DES EMPRUNTS
- ENGAGEMENTS FINANCIERS
- ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES
- ETAT DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
- ETAT DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR
- ETAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET LOCATIONS LONGUE DUREE
- TABLEAU DE FINANCEMENT
- TABLEAU DES EFFECTIFS
- RESULTATS PAR SECTEUR DE GESTION

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	Début d'exercice valeurs brutes	AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		Fin d'exercice Valeurs brutes
		Acquisitions apports	Réévaluations	Cessions Mise h.s.	Virements	
					poste à poste autres	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement	130 656,70	5 680,34		17 937,98		118 399,06
Autres immobilisations	16 367,60	6 530,00		10 650,76		12 246,84
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	463 617,10	112 081,43		119 703,88		455 994,65
Constructions						
sol propre	4 799 794,02	1 002 422,94				5 802 216,96
sol d'autrui	2 016,44			351,84		1 664,60
Agencements sur sol propre	2 538 055,24	145 473,93		65 494,64		2 618 034,53
Agencements autres	694 862,93	102 258,70		3 187,47		793 934,16
Matériel & outillage	3 993 095,75	820 415,82		352 660,94		4 460 850,63
Agencs, installations sur mat. out.	227 317,25	181 787,08		2 297,07		406 807,26
Autres immobilisations corporelles						
Agencements	1 404 885,11	167 219,78		155 697,23		1 416 407,66
Matériel de transport	3 397 284,01	766 579,36		415 219,60		3 748 643,77
Matériel et mobilier de bureau	1 044 790,51	282 866,03		61 410,89		1 266 245,65
-Matériel et mobilier informatique	1 247 076,01	109 009,56		102 387,82		1 253 697,75
-Autres immobilisations	379,60					379,60
Taxe d'apprentissage						
Immobilisations corporelles en cours	580 777,33				580 777,33	-
Avances & acomptes						
TOTAL	20 540 975,60	3 702 324,97	-	1 307 000,12	580 777,33	22 355 523,12
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
s immobilisés	92 809,86	3 965,00				96 774,86
s	1 167 690,79	56 112,00				1 223 802,79
Dépôts & cautionnements	32 201,33	7 096,47		2 683,71		36 614,09
TOTAL	1 292 701,98	67 173,47	-	2 683,71	-	1 357 191,74
TOTAL GENERAL	21 833 677,58	3 769 498,44	-	1 309 683,83	580 777,33	23 712 714,86

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Début d'exercice	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	Fin d'exercice
		Dotations Transferts	Reprises Cessions	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	123 710,98	1 564,25	12 257,54	113 017,69
Autres immobilisations	15 886,94	748,17	10 170,10	6 465,01
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	63 979,40	17 396,67	8 349,80	73 026,27
Constructions	-			-
sol propre	3 384 816,15	193 401,04	162 291,95	3 415 925,24
sol d'autrui	2 016,43		351,83	1 664,60
Agencements, aménagements	1 874 985,93	208 897,98	64 459,70	2 019 424,21
Installations, Matériel & outillage	3 407 740,67	445 289,22	336 458,99	3 516 570,90
Autres immobilisations corporelles	-			-
Agencements & aménagements	1 182 683,39	169 547,72	143 870,26	1 208 360,85
Matériel de transport	2 332 394,77	388 124,26	308 005,29	2 412 513,74
Mob., mat. bureau, informatique	1 690 920,68	229 245,53	130 734,21	1 789 432,00
Immob., taxe d'apprentissage	-			-
Autres immobilisations	379,60			379,60
Amortissements à régulariser	3 684,66		928,26	2 756,40
TOTAL	13 943 601,68	1 651 902,42	1 155 450,29	14 440 053,81
TOTAL GENERAL	14 083 199,60	1 654 214,84	1 177 877,93	14 559 536,51

ETAT DES STOCKS

	Début d' exercice	Augmentation	Diminutions	Fin d' exercice
Matières premières	89 999,65	22 123,09	4 871,15	107 251,59
En-cours de production	4 834,77	20 400,77	2 458,50	22 777,04
Produits ou Travaux finis	96 815,05	34 455,77	820,43	130 450,39
Produits entretien	1 908,21		723,47	1 184,74
Approvisionnements combustibles	2 175,59	619,16		2 794,75
TOTAL GENERAL	195 733,27	77 598,79	8 873,55	264 458,51

ETAT DES PROVISIONS - STOCKS

	Début d' exercice	Augmentation	Diminutions	Fin d' exercice
Matières premières	6 989,32	758,11	4 779,45	2 967,98
Produits entretien	0,00			0,00
En-cours de production	0,00	50,00		50,00
Produits ou Travaux finis	9 883,30	175,04	306,70	9 751,64
TOTAL GENERAL	16 872,62	983,15	5 086,15	12 769,62

ETAT DES CREANCES D' EXPLOITATION

NATURE	Créance au 31/12/2007	Créance au 31/12/2006
SECTEUR CONVENTIONNE	2 199 580	1 572 134
SIEGE SOCIAL	217	2 646
. ESAT - AIDE SOCIALE	18 951	61 607
. Créances DDASS Etat - Dotation globale		1
. Autres créances	18 951	61 606
. Secteur Enfance (IME CAMSP)	1 083 937	1 179 320
. Créances - Prix de journée CPAM et C. Gal	1 049 860	1 179 320
. Créances Dotation globale		
. Autres créances	34 077	
Secteur hébergement	1 096 475	328 561
. Créances Prix de journée DPAS	747 055	164 150
. Autres créances (dont récupération de ressources)	349 420	164 411
SECTEUR NON CONVENTIONNE	1 965 678	1 678 463
. ESAT - PRODUCTION	1 801 610	1 489 488
. Créances commerciales	891 710	988 011
. CNASEA - Aide au poste TH	865 602	459 027
. Autres créances	44 298	42 450
. FOYERS D' HEBERGEMENT	159 872	183 489
. Créances sur les résidents	75 292	97 272
. Autres créances	84 580	86 217
. ASSOCIATION ET DIVERS	4 196	5 486
. Autres créances	4 196	5 486
TOTAL GENERAL	4 165 258	3 250 597

**TABEAU DES RESULTATS SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEURS
AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2006**

RESULTATS 2006 A AFFECTER	AFFECTATION EN RESERVES OU EN REPORTS A NOUVEAU EN INSTANCE DE CONTRÔLE PAR LES FINANCEURS						Fonds dédiés 194100	Imputation réserves
	DEFICIT 115190	EXCEDENT 115100	Réserve Compensation	Réserve Investissement	EXCEDENT à reporter	DEFICIT à reprendre		
SECTEUR CONVENTIONNE								
- DASS ETAT Secteur CAT	291 904,19	47 037,07			47 335,07	216 225,19		-75 977,00
- DASS ETAT Siège social	68 480,66				823 547,13	68 480,66		
- DASS ETAT Secteur enfance	31 407,81	953 593,90	18 529,77	87 667,00	241 599,75	31 407,81	23 850,00	
- DPAS Secteur hébergement	398 144,43	248 584,75	10 000,00			393 680,72		-7 478,71
TOTAL	789 937,09	1 249 215,72	28 529,77	87 667,00	1 112 481,95	709 794,38	23 850,00	-83 455,71

PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE

EXERCICE DU 01/01/2007 AU 31/12/2007

TABLEAU DES RESULTATS DE LA GESTION NON CONVENTIONNEE
AFFECTATION DES RESULTATS 2006

SECTEUR NON CONVENTIONNE	AFFECTATION EN RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES OU EN REPORTS A NOUVEAU					
	RESULTATS 2006 A AFFECTER DEFICIT	EXCEDENT	RESERVES 106860	RESERVES 106820	PROVISIONS 1486/141870	REPORT A NOUVEAU 111/119000
- ESAT - Production	135 021,83	419 664,18		284 642,35		
- Foyers Residents	12 125,85	14 529,75			2 403,90	
- Divers		7 078,05	7 078,05			
- Association	4 191,99	461 216,71		31 204,27	47 710,00	378 110,45
TOTAL	151 339,67	902 488,69	7 078,05	315 846,62	50 113,90	378 110,45

PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE	EXERCICE DU 01.01.2007 AU 31.12.2007
--------------------------------------	---

ETAT DES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES

	Début d'exercice	AUGMENT. Dotations exercice	DIMINUTIONS Reprises exercice	Fin d'exercice
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Réserves d'investissement	1 378 123,07	403 513,62		1 781 636,69
Réserves de trésorerie	1 367 911,42		361,00	1 367 550,42
Réserves de compensation	613 079,42	35 607,82		648 687,24
TOTAL	3 359 113,91	439 121,44	361,00	3 797 874,35
REPORTS A NOUVEAU				
. Dépenses inopposables au financeur		-1 448 929,31		-1 448 929,31
. Reports à nouveau déficitaires	-137 591,91	-191 265,34	-1 586 521,22	1 257 663,97
. Reports à nouveau excédentaires		240 518,54		240 518,54
TOTAL	-137 591,91	-1 399 676,11	-1 586 521,22	49 253,20
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Réserves de trésorerie	184 993,04	2 403,90	4 293,00	183 103,94
Autres provisions règlementées	341 201,87	142 234,40	49,14	483 387,13
Pour salaires travailleurs handicapés	237 371,26	13 522,28	7 928,14	242 965,40
TOTAL	763 566,17	158 160,58	12 270,28	909 456,47
TOTAL GENERAL	3 985 088,17	-802 394,09	-1 573 889,94	4 756 584,02

ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES

	Début d'exercice	DOTATIONS	DIMINUTIONS	Fin d'exercice
			Reprises	
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				
.Etat (Santé)				
.Collectivités - Mutuelles -divers				0,00
.Taxe d'apprentissage	57 307,22	3 919,32		61 226,54
.Conseil Général	310 989,31	77 500,00	42 651,15	345 838,16
TOTAL GENERAL	368 296,53	81 419,32	42 651,15	407 064,70

ETAT DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES

	Début d'exercice	AUGMENT. Dotations exercice	DIMINUTIONS Reprises exercice	Fin d'exercice
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
.Pour indemnités départ en retraite	163 884,50		25 878,00	138 006,50
.Autres provisions pour risques	139 525,00	5 000,00	14 400,00	130 125,00
TOTAL	303 409,50	5 000,00	40 278,00	268 131,50
FONDS DEDIES				
.Pour travaux, grosses réparations	173 397,30	206 755,71	49 519,29	330 633,72
.Fonds dédiés ARTT	345 950,88		185 740,23	160 210,65
.Fonds dédiés sur subventions recues	634 524,12	601 183,48	522 314,46	713 393,14
.Fonds dédiés Formation interne TH		83 142,76		83 142,76
.Fonds dédiés pour actions de solidarité	581 458,31	41 074,38	24 211,80	598 320,89
TOTAL	1 735 330,61	932 156,33	781 785,78	1 885 701,16
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
Sur immobilisations en cours				
Sur immobilisations financières	635 209,55	0,00	0,00	635 209,55
Sur comptes clients et débiteurs	22 533,76	11 501,61	2 869,45	31 165,92
Autres provisions pour dépréciation	16 872,62	983,15	5 086,15	12 769,62
TOTAL	674 615,93	12 484,76	7 955,60	679 145,09
TOTAL GENERAL	2 713 356,04	949 641,09	830 019,38	2 832 977,75

TABLEAU DES EMPRUNTS

Compte	BANQUE	Année	Durée	Taux	MONTANT NOMINAL	Capital restant dû	moins 1 an	1 an et -de 5 ans	(+) 5 ans	Rembst capital 2007
B,C,M,E,										
16400200	B,C,M,E,	1993	15	7,7	304 898,03	40 684,64	32 234,30	8 450,34		29 867,27
16400600	B,C,M,E,	1999	15	5,4	198 183,72	112 240,90	13 572,90	62 194,31	36 473,69	12 864,03
16400700	B,C,M,E,	1999	15	5,4	205 806,17	96 042,97	13 720,40	54 881,60	27 440,97	13 720,40
16400800	B.C.M.E	2001	8	5,7	144 826,56	27 164,99	21 577,38	5 587,61		20 390,09
16401000	B,C,M,E,	2002	10	5	216 000,00	121 347,66	22 683,02	98 664,64	-	21 583,43
16401100	B,C,M,E,	2002	5	4,3	304 000,00	-	-	-		68 396,54
16401200	B,C,M,E,	2006	5	3,85	622 300,00	507 190,35	119 957,24	387 233,11		115 447,97
S/ TOTAL B,C,M,E,					1 996 014,48	904 671,51	223 745,24	617 011,61	63 914,66	282 269,73
CREDIT COOPERATIF										
16420400	CREDIT COOPERATIF	2003	5	3,25	120 000,00	25 678,17	25 678,17			24 701,06
16420500	CREDIT COOPERATIF	2003	7	3,5	86 000,00	39 577,90	12 638,99	26 938,91		12 146,72
16420600	CREDIT COOPERATIF	2003	5	3,8	160 000,00	34 465,14	34 465,14	-		35 248,43
16420700	CREDIT COOPERATIF	2005	5	2,77	187 783,00	106 480,30	37 788,12	68 692,18		36 759,27
16420800	CREDIT COOPERATIF	2006	5	3,42	186 000,00	178 782,16	9 915,07	43 216,05	125 651,04	7 217,84
16420900	CREDIT COOPERATIF	2007	10	4,33	197 000,00	197 000,00	15 850,60	70 691,78	110 457,62	-
S/ TOT, CREDIT COOPERATIF					936 783,00	581 983,67	136 336,09	209 538,92	236 108,66	116 073,32
CREDIT LOCAL ASSOCIATIF										
16490100	CREDIT LOCAL ASS	1993	20	7,52	381 122,54	172 969,10	24 067,32	114 851,93	34 049,85	22 453,82
16490200	CREDIT LOCAL ASS	1993	20	7,08	243 918,43	108 319,47	15 248,62	71 959,13	21 111,72	14 288,03
S/ TOT, CREDIT LOCAL ASSOCIATIF					625 040,97	281 288,57	39 315,94	186 811,06	55 161,57	36 741,85
CRAMB										
16490300	CRAMB	1995	20	0	68 602,06	27 783,87	3 430,10	13 720,40	10 633,37	3 430,10
16490400	CRAMB	2001	10	0	57 168,38	17 150,50	5 716,84	11 433,66		5 716,84
S/ TOT, CRAMB					125 770,44	44 934,37	9 146,94	25 154,06	10 633,37	9 146,94
DIVERS										
16490500	CREDIT FONCIER	1991	25	7	457 347,05	306 917,09	25 997,05	136 547,03	144 373,01	23 213,99
16430100	SOCIETE GENERALE	1995	15	7,3	137 204,11	45 734,59	15 244,92	30 489,67		15 244,92
16410100	B P O	2002	10	5,1	253 065,00	136 178,83	26 010,48	110 168,35	-	24 725,16
16410200	B P O	2002	5	4,65	114 750,00	-	-	-		18 948,17
16410800	B P O	2007	5	4,35	400 000,00	400 000,00	73 231,44	326 768,56		-
S/ TOT, DIVERS EMPRUNTS					1 362 366,16	888 830,51	140 483,89	603 973,61	144 373,01	82 132,24
CREDIT AGRICOLE										
16460200	CREDIT AGRICOLE	2004	10	3,5	78 000,00	57 381,88	7 365,82	32 169,59	17 846,47	7 113,55
16460300	CREDIT AGRICOLE	2004	15	4,1	80 000,00	67 659,12	4 460,81	19 779,44	43 418,87	4 282,52
16460100	CREDIT AGRICOLE	2004	5	3,15	335 000,00	140 336,44	74 710,53	65 625,91		72 402,72
16460400	CREDIT AGRICOLE	2005	5	2,85	273 000,00	154 932,12	55 557,69	99 374,43		54 002,14
16460500	CREDIT AGRICOLE	2005	10	3,35	90 000,00	72 283,73	8 310,98	36 160,55	27 812,20	8 038,27
16460600	CREDIT AGRICOLE	2006	10	3,45	70 000,00	65 579,11	6 061,33	26 606,30	32 911,48	4 420,89
16460700	CREDIT AGRICOLE	2006	5	3,15	186 000,00	160 020,07	35 607,22	124 412,85	-	25 979,93
16460800	CREDIT AGRICOLE	2006	10	3,95	225 100,00	211 113,54	19 301,71	85 261,09	106 550,74	13 986,46
16460900	CREDIT AGRICOLE	2006	20	3,75	300 000,00	300 000,00	11 051,93	48 573,74	240 374,33	-
16461100	CREDIT AGRICOLE	2007	5	4,4	262 000,00	262 000,00	47 917,10	214 082,90	-	-
16461200	CREDIT AGRICOLE	2007	5	4,3	308 000,00	308 000,00	56 446,40	251 553,60	-	-
16461300	CREDIT AGRICOLE	2007	7	4,45	270 000,00	270 000,00	33 644,02	150 503,91	85 852,07	-
16461400	CREDIT AGRICOLE	2007	10	4,35	393 000,00	393 000,00	32 098,89	143 229,62	217 671,49	-
S/ TOT, DIVERS EMPRUNTS					2 870 100,00	2 462 306,01	392 534,43	1 297 333,93	772 437,65	190 226,48
TOTAL PAPILLONS BLANCS					7 916 075,05	5 164 014,64	941 562,53	2 939 823,19	1 282 628,92	716 590,56

ENGAGEMENTS FINANCIERS

NATURE	MONTANT
ENGAGEMENTS DONNES	1 203 247
. Hypothèques	0
. Nantissements matériel	157 554
. Nantissements titres	716 275
. Cautions	121 134
. Promesses d'affectation hypothécaires	208 284
. Nantissements créances	655 016
ENGAGEMENTS RECUS	853 407
. Cautions obtenues	
. . Conseil Général	40 684
. . Ville de Brest	45 735
. . Ville de Ergue-Gaberic	306 917
. . Ville de Guipavas	281 289
. . Ville de Plonéour	178 782

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES
ET DES DETTES**

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
CREANCES			
Créances de l'actif immobilisé			
. Prêts	655 016		655 016
. Autres immobilisations financières	702 175		702 175
Créances de l'actif circulant			
. Clients douteux ou litigieux	38 545	38 545	
. Autres créances clients	4 126 713	4 126 713	
. Personnel et comptes rattachés	82 515	82 515	
. Sécurité Sociale & organismes soc.	514	514	
. Etat	77 339	77 339	
. Débiteurs divers	746 721	746 721	
Charges constatées d'avance	56 407	56 407	
TOTAL	6 485 947	5 128 755	1 357 192

	Montant brut	A un an au plus	plus 1 an -5 an	A plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts & dettes - Ets de crédit	5 164 015	941 563	2 939 823	1 282 629
Emprunts & dettes financières diverses	30 088	19 904	10 184	
Fournisseurs & comptes rattachés	1 823 964	1 823 964		
Personnel & comptes rattachés	4 052 548	4 052 548		
Sécurité Sociale & organismes sociaux				
Etat - Impôts sur les bénéfices				
- Taxes sur salaires				
- Autres				
Dettes sur immobilisations	329 901	329 901		
Autres dettes	57 202	57 202		
Produits constatés d'avance	2 660	2 660		
TOTAL	11 460 377	7 227 741	2 950 007	1 282 629

**ETAT DES CHARGES ET PRODUITS
CONSTATES D'AVANCE**

NATURE	MONTANT
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	56 407,11
- Fournitures énergétiques - Fournitures administratives - Locations - Diverses inscriptions - Diverses prestations - Abonnements et redevances - vignettes automobile - Divers - Frais financiers - charges d'ouverture d'établissement	56 407,11
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 660,08
- Prestations de service - Divers	2 660,08

**ETAT DES CHARGES A PAYER
ET PRODUITS A RECEVOIR**

NATURE		MONTANT
CHARGES A PAYER		2 393 580,16
- Intérêts courus non échus	19 903,65	
- Fournisseurs, Factures non parvenues	376 502,34	
- Clients, avoirs à établir	0,00	
- Personnel, charges à payer		
Provision pour congés payés	1 699 629,24	
Autres charges à payer	252 106,96	
- Organismes sociaux	4 522,71	
- Etat, Collectivités	446,31	
- Autres charges à payer	40 468,95	
PRODUITS A RECEVOIR		331 628,94
- Fournisseurs - Clients	13 859,09	
- Personnel	72 970,63	
- Organismes sociaux		
- Etat, Collectivités		
- Autres produits à recevoir	244 799,22	

**ETAT DES OPERATIONS DE CREDIT- BAIL
CONTRATS DE LOCATION LONGUE DUREE**

Société	Nature matériel	Date prise d'effet	Durée	Périodicité des loyers	Loyer annuel TTC	Valeur de rachat TTC
FOYER HORIZONS						
GE Capital	photocopieur	15/07/2003	5ans	trimestriel	2 017,00	25,00
BNP PARIBAS	bureau mobile	01/01/2004		mensuel	2 250,72	
ESAT LA LANDE						
BNP PARIBAS	photocopieur	27/04/2001	5ans	trimestriel	1 902,68	
Bretagne Manutention	fenwick	30/04/2000	5ans	mensuel	7 897,54	
ARMOR panneaux	location benne	01/07/2003		mensuel	1 591,17	
ESAT DU PAYS BIGOUDEN						
SATAS	Machine à affranchir	06/04/1999		annuel	780,92	
ESAT CORNOUAILLE						
OMYX GRANDJOUAN	location benne	21/09/2003		mensuel	5 314,11	
ESAT ARMORIQUE						
B. PARIBAS	tondeuse	01/03/2004	7ans	mensuel	7 886,00	670,00
BNP PARIBAS	tracteur	27/03/2002	5ans	mensuel	6 156,00	2 333,81
FILOCA SA	Renault Kangoo	25/05/2000	5ans	mensuel	8 625,91	
ESAT IROISE						
BTO - CE CAPITAL	Copieur	19/10/2001	5ans	mensuel	3 982,32	3 018,00
BTO - CE CAPITAL	Copieur	27/06/2000	5ans	mensuel	1 006,01	87,00
SATAS	Machine à affranchir	27/03/2001	5ans	annuel	742,67	
SATAS	Balance	27/03/2001	5ans	annuel	2 333,10	
Diac Location	Véhicule KANGOO	21/11/2003	4ans	mensuel	4 055,79	
FLOCH ECO	location benne	10/06/1995		mensuel	820,84	

TABLEAU DE FINANCEMENT

FONDS DE ROULEMENT NET	2007	2006	VARIATION
Fonds associatifs	378 079	378 079	-
Subventions investissement non renouvelables	1 786 034	1 786 034	0
Réserves d'investissement	1 781 637	1 378 123	403 514
Réserves de trésorerie gestion conventionnée	102 706	102 706	-
Réserves de compensation	223 390	216 312	7 078
Reports à nouveau	49 253	- 137 592	186 845
Résultats 2007, gestion non conventionnée	535 562		535 562
Résultats 2006, gestion non conventionnée		751 149	- 751 149
Réserves de trésorerie résidents	183 104	184 993	- 1 889
Différences/réalisation d'actifs	483 387	341 202	142 185
Provisions salaires TH	242 965	237 371	5 594
Subventions renouvelables	407 065	368 297	38 768
CAPITAUX PROPRES	6 173 182	5 606 674	566 507
Provisions risques et charges	268 132	303 410	- 35 279
A - RESSOURCES PROPRES	6 441 313	5 910 084	531 229
Emprunts auprès établi. de crédit	5 164 015	3 854 443	1 309 572
Autres dettes financières	10 184	11 343	- 1 159
B - RESSOURCES EMPRUNTEES	5 174 199	3 865 786	1 308 413
Réserves de trésorerie Gestion conventionnée	1 264 845	1 265 206	- 361
Réserves de compensation Gestion conventionnée	425 298	396 768	28 530
Resultats antérieurs sous contrôle de tiers financeur	- 581 042	- 1 104 870	523 829
Résultats de l'exercice N Gestion Conventionnée	902 406	459 279	443 127
Fonds dédiés ARTT et autres	1 885 701	1 735 331	150 370
C - RESSOURCES AFFECTEES	3 897 208	2 751 714	1 145 494
CAPITAUX PERMANENTS (D=A+B+C)	15 512 719	12 527 584	2 985 135
Immobilisations incorporelles	130 646	147 024	- 16 378
Immobilisations corporelles	22 224 877	20 393 951	1 830 926
Immobilisations financières	1 357 192	1 292 702	64 490
Amortissements, Provisions pour dépréciation	- 15 194 746	- 14 718 409	- 476 337
ACTIF IMMOBILISE NET (E)	8 517 969	7 115 268	1 402 701
FONDS DE ROULEMENT (F= E-D)	6 994 751	5 412 316	1 582 434
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT* (G)	- 936 901	- 2 146 323	1 209 422
TRESORERIE (T= F-G)	7 931 651	7 558 639	373 012

TABLEAU DES EFFECTIFS

EFFECTIF AU 31/12	2007	2006
Salariés	674	646
Travailleurs handicapés (recevant un salaire direct)	556	573
TOTAL	1 230	1 219

L'effectif salarié "encadrants" se répartit ainsi au 31 décembre 2007 :

	Hommes	Femmes	TOTAL
Encadrants salariés	217	457	674
2006	233	413	646

L'effectif " travailleurs handicapés" se répartit ainsi au 31 décembre 2007 :

	Hommes	Femmes	TOTAL
Travailleurs handicapés	323	233	556
2006	336	237	573

RESULTATS PAR SECTEURS

	RESULTAT 31/12/2007	RESULTAT 31/12/2006	RESULTAT 31/12/2005	RESULTAT 31/12/2004
I- GESTION CONVENTIONNEE				
Secteur enfance				
CAMSP	- 42 523,52	- 27 516,57	- 19 906,29	2 062,63
IME PERRIN	211 451,53	525 320,39	90 484,06	168 466,57
IME ELORN	613 644,44	351 355,84	- 84 919,49	41 339,74
IME PRIMEVERES	5 709,89	58 387,90	- 46 907,46	333 487,48
SESSAD PERRIN	30 554,78	18 471,13	- 38 675,09	33 945,93
SESSAD PRIMEVERES	- 718,70	- 2 539,76	1 461,98	- 364,12
SESSAD ELORN	45 890,72	58,64	113 840,55	
CHARENTAIS DES LUCIOLES	- 1 672,93	- 1 351,48	- 9 050,01	
TOTAL SECTEUR ENFANCE	862 336,21	922 186,09	6 328,25	511 046,37
SIEGE SOCIAL	15 338,86	- 68 480,66	- 105 917,69	- 2 806,87
Secteur ESAT - AS				
ESAT IROISE	- 46 480,19	11 768,99	176,12	- 181,86
ESAT CONCARNEAU	- 136 776,04	- 224 248,06	- 128 199,96	- 97 516,27
ESAT ERGUE	- 134 072,99	35 268,08	- 6 187,54	6 438,40
ESAT ARMORIQUE	52 019,18	- 44 666,90	- 56 316,92	- 61 899,77
ESAT PLONEOUR	41 588,03	- 22 989,23	- 29 026,58	1 420,35
	- 223 722,01	- 244 867,12	- 219 554,88	- 151 739,15
Secteur foyers				
UVE BREST		23 985,49	- 8 985,09	- 10 131,69
UVE KELOU MAD	3 525,41	24 634,18	20 978,01	
UVE CONCARNEAU	23 906,11	37 923,60	6 018,88	- 33 726,85
UVE PLONEOUR	37 548,15	- 45 759,08	- 107 102,32	- 46 349,80
UVE ERGUE	- 53 448,66	- 1 409,93	7 539,30	- 22 715,79
UVE ST RIVOAL	- 1 826,45	- 5 836,82	- 4 115,79	749,37
UVE CROZON	- 394,72	5 232,44	- 10 326,86	- 5 967,24
SAVS BREST	3 612,16	- 2 865,14	- 1 657,52	4 644,64
SAVS CONCARNEAU	461,54	- 3 206,68	- 1 377,86	921,46
FOYER ESAT GUIPAVAS	23 032,31	49 420,21	37 658,96	34 504,58
FOYER ESAT DES VERGERS	75 327,41	41 905,84	- 42 721,25	
FOYER ESAT PLOUGASTEL	97 746,17	- 235 780,54		
FOYER ESAT PEGUY	- 89 972,31			
FOYER ESAT CROAS CAER	1 631,73			
FOYER DE VIE ERGUE	66 571,42	65 482,99	- 27 583,21	- 29 746,10
FOYER DE VIE ET FAM HORIZONS	81 824,02	- 88 722,77	- 183 837,24	- 138 009,26
FOYER DE VIE ET FAM LES ASTERIDES	- 3 078,36			
ACCUEIL JOUR LANDAIS	26 221,34	- 8 226,09	- 2 546,05	- 12 953,05
ACCUEIL JOUR KERAUDREN	- 35 723,82			
SAA IROISE	206,05	- 1 890,77	- 104,14	608,06
SAA CONCARNEAU	- 1 862,33	- 2 782,81	- 27,50	- 4 570,18
SAA ARMORIQUE	- 4 675,84	- 540,47	- 21,47	- 97,41
SAA PLONEOUR	- 2 079,54	- 409,83	- 36,16	73,92
SAA ERGUE	- 98,95	- 713,50	85,51	- 47,90
	248 452,84	- 149 559,68	- 318 161,80	- 262 813,24
TOTAL GESTION CONVENTIONNEE	902 405,90	459 278,63	- 637 306,12	93 687,11

RESULTATS PAR SECTEURS

	RESULTAT 31/12/2007	RESULTAT 31/12/2006	RESULTAT 31/12/2005	RESULTAT 31/12/2004
II- GESTION PROPRE				
ASSOCIATION				
Patrimoine non affecté	184 486,48	113 343,32	75 408,72	75 214,52
Services communs	71 682,32	81 009,92	- 1 134,32	39 335,50
Vie associative	- 3 720,93	- 4 191,99	- 9 659,53	- 14 746,57
Regularisation de charges	86 824,45	266 863,47	- 18 926,90	- 103 871,27
	339 272,32	457 024,72	45 687,97	- 4 067,82
eur CAT - ATELIERS				
ESAT ST IROISE	- 25 116,03	68 931,11	57 913,56	64 822,59
ESAT CONCARNEAU	- 69 199,98	- 126 230,45	- 96 439,01	14 683,93
ESAT ERGUE	50 734,80	36 907,94	45 759,59	31 121,19
ESAT PLONEOUR	28 803,14	- 8 791,38	28 763,44	54 625,98
ESAT ARMORIQUE	216 113,56	313 825,13	347 213,32	297 909,98
	201 335,49	284 642,35	383 210,90	463 163,67
Secteur foyers résidents				
UVE BREST	-	4 433,31	8 177,27	4 288,27
UVE KELOU MAD	386,31	453,26	- 1 729,35	
UVE CONCARNEAU	- 3 395,14	- 3 400,59	1 220,50	- 773,82
UVE PLONEOUR	4 501,38	- 7 536,46	- 2 750,56	- 6 698,25
UVE ERGUE	- 14 474,61	- 1 188,80	- 3 095,59	866,47
UVE ST RIVOAL	3 061,90	7 100,53	6 673,28	6 947,70
UVE CROZON	1 301,48	2 542,65	- 2 145,73	743,60
	- 8 618,68	2 403,90	6 349,82	3 886,77
Divers				
CELLULE IMPRO IME ELORN	3 991,02	2 308,98	511,27	5 471,95
CELLULE DE RESTAURATION	1 874,56	2 280,35	384,36	1 195,68
ACTIVITES ANNEXES ELORN	- 2 293,14	2 488,72	6 180,15	794,10
	3 572,44	7 078,05	7 075,78	7 461,73
TOTAL GESTION NON CONVENTIONNEE	535 561,57	751 149,02	442 324,47	470 444,35
TOTAL PBF	1 437 967,47	1 210 427,65	- 194 981,65	564 131,46

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT COMPTABLE AU RESULTAT ADMINISTRATIF ET AU RESULTAT DE GESTION

	DETERMINATION DU RESULTAT ADMINISTRATIF					RESULTAT DE GESTION 2007 = A - B - E	RESULTAT 31/12/2006
	RESULTAT COMPTABLE (A)	RESULTAT N-2 (B)	DEPENSES NON OPPOSABLES (congés payés) (E)	CHARGES EXCEPTIONNELLES OUVERTURE (C)	RESULTAT ADMINISTRATIF 31/12/2007 F= A - B - E - C		
I- GESTION CONVENTIONNEE							
Secteur enfance							
CAMSP	- 42 523,52	19 906,29	3 109,82		- 65 539,63	- 65 539,63	- 27 516,57
IME PERRIN	211 451,53		9 450,57		220 902,10	220 902,10	525 320,39
IME ELORN	613 644,44	84 917,00	6 370,06		522 357,38	522 357,38	351 355,84
IME PRIMEVERES	5 709,89	46 907,46	8 224,30		- 32 973,27	- 32 973,27	58 387,90
SESSAD PERRIN	30 554,78	38 675,09	7 927,44		- 192,87	- 192,87	18 471,13
SESSAD PRIMEVERES	- 718,70		1 743,16		- 2 461,86	- 2 461,86	- 2 539,76
SESSAD ELORN	45 890,72		6 077,82		51 968,54	51 968,54	58,64
LES LUCIOLES	- 1 672,93		168,75		- 1 841,68	- 1 841,68	- 1 351,48
TOTAL SECTEUR ENFANCE	862 336,21	190 405,84	- 20 288,34		692 218,71	692 218,71	922 186,09
SIEGE SOCIAL	15 338,86	105 917,69	- 17 340,50		- 73 238,33	- 73 238,33	- 68 480,66
Secteur ESAT - AS							
ESAT T IROISE	- 46 480,19	- 13 003,00	- 44 989,03		11 511,84	11 511,84	11 768,99
ESAT ARMORIQUE	- 136 776,04	- 11 201,00	- 23 190,24		- 102 384,80	- 102 384,80	- 44 666,90
ESAT CONCARNEAU	- 134 072,99	119 968,00	6 543,65		- 260 584,64	- 260 584,64	- 224 248,06
ESAT ERGUE	52 019,18	73 886,17	2 541,95		- 24 408,94	- 24 408,94	35 268,08
ESAT PLONEOUR	41 588,03	29 848,65	93,18		11 646,20	11 646,20	- 22 989,23
TOTAL Secteur ESAT - AS	- 223 722,01	199 498,82	- 59 000,49		- 364 220,34	- 364 220,34	- 244 867,12
Secteur FOYERS DPAPH							
UVE BREST						-	23 985,49
UVE KELOU MAD	3 525,41		874,90		4 400,31	4 400,31	24 634,18
UVE CONCARNEAU	23 906,11	- 2 538,06	378,17		26 066,00	26 066,00	37 923,60
UVE PLONEOUR	37 548,15	35 409,00	13 326,16		- 11 187,01	- 11 187,01	- 45 759,08
UVE ERGUE	53 448,66	3 949,15	9 428,92		40 070,59	40 070,59	1 409,93
UVE ST RIVOAL	- 1 826,45	4 116,00	1 725,58		4 216,87	4 216,87	5 836,82
UVE CROZON	- 394,72	10 326,86	4 971,77		- 5 749,81	- 5 749,81	5 232,44
SAVS BREST	3 612,16	1 659,00	232,92		2 186,08	2 186,08	2 865,14
SAVS CONCARNEAU	461,54	1 377,86	588,93		- 327,39	- 327,39	3 206,68
FOYER ESAT GUIPAVAS	23 032,31		1 380,51		21 651,80	21 651,80	49 420,21
FOYER ESAT DES VERGERS	75 327,41	39 624,00	4 449,43		40 152,84	40 152,84	41 905,84
FOYER ESAT MATHURIN KERBRAT	97 746,17		19 141,20	63 673,00	14 931,97	78 604,97	- 235 780,54
FOYER ESAT PEGUY	- 89 972,31	11 010,00	39 974,34		61 007,97	61 007,97	
FOYER ESAT CROAS CAER	1 631,73	35 409,00	29 950,99		- 3 826,28	- 3 826,28	
FOYER DE VIE ERGUE	66 571,42	23 154,00	11 374,32		32 043,10	32 043,10	65 482,99
FOYER DE VIE ET FAM HORIZONS	81 824,02	111 883,66	10 865,04		- 19 194,60	- 19 194,60	- 88 722,77
FOYER DE VIE ET FAM LES ASTERIDES	- 3 078,36				- 3 078,36	- 3 078,36	
ACCUEIL JOUR LANDAIS	26 221,34		273,43		25 947,91	25 947,91	8 226,09
ACCUEIL JOUR KERAUDREN	- 35 723,82			13 599,00	- 22 124,82	- 35 723,82	
UVE T IROISE	206,05		280,46		- 74,41	- 74,41	1 890,77
UVE CONCARNEAU	- 1 862,33		1 571,59		- 290,74	- 290,74	- 2 782,81
UVE ARMORIQUE	- 4 675,84		1 558,06		- 3 117,78	- 3 117,78	540,47
SAA PLONEOUR	2 079,54		1 827,25		- 252,29	- 252,29	409,83
SAA ERGUE	98,95				98,95	98,95	713,50
TOTAL SECTEUR DPAPH	248 452,84	267 482,17	- 61 865,47	50 074,00	- 7 237,86	42 836,14	- 149 559,68
TOTAL GESTION CONVENTIONNEE	902 405,90	763 304,52	- 158 494,80	50 074,00	247 522,18	297 596,18	459 278,63

Colonne B : Un signe (-) signifie une reprise d'un excédent

Un signe (+) signifie une reprise d'un déficit

Colonne E : Un signe (-) signifie une dotation de provision

Un signe (+) signifie une reprise de provision

	DETERMINATION DU RESULTAT ADMINISTRATIF					RESULTAT DE GESTION 2007 = A - B - E	RESULTAT 31/12/2006
	RESULTAT COMPTABLE (A)	RESULTAT N-2 (B)	DEPENSES NON OPPOSABLES (congés payés) (E)	CHARGES EXCEPTIONNELLES OUVERTURE (C)	RESULTAT ADMINISTRATIF 31/12/2007 F= A - B - E - C		
II- GESTION NON CONVENTIONNEE							
ASSOCIATION							
Patrimoine non affecté	184 486,48				184 486,48	184 486,48	113 343,32
Services communs	71 682,32				71 682,32	71 682,32	81 009,92
Vie associative	- 3 720,93				- 3 720,93	- 3 720,93	- 4 191,99
Regularisation de charges	86 824,45		158 494,80		- 71 670,35	- 71 670,35	266 863,47
	339 272,32		158 494,80		180 777,52	180 777,52	457 024,72
Secteur CAT - ATELIERS							
ESAT IROISE	- 25 116,03				- 25 116,03	- 25 116,03	- 68 931,11
ESAT CONCARNEAU	- 69 199,98				- 69 199,98	- 69 199,98	- 126 230,45
ESAT ERGUE	50 734,80				50 734,80	50 734,80	36 907,94
ESAT PLONEOUR	28 803,14				28 803,14	28 803,14	- 8 791,38
ESAT ARMORIQUE	216 113,56				216 113,56	216 113,56	313 825,13
	201 335,49			-	201 335,49	201 335,49	284 642,35
Secteur foyers résidents							
UVE BREST	-				-	-	4 433,31
UVE KELOU MAD	386,31				386,31	386,31	453,26
UVE CONCARNEAU	- 3 395,14				- 3 395,14	- 3 395,14	- 3 400,59
UVE PLONEOUR	4 501,38				4 501,38	4 501,38	- 7 536,46
UVE ERGUE	- 14 474,61				- 14 474,61	- 14 474,61	- 1 188,80
ST RIVOAL	3 061,90				3 061,90	3 061,90	7 100,53
CROZON	1 301,48				1 301,48	1 301,48	2 542,65
	- 8 618,68			-	- 8 618,68	- 8 618,68	2 403,90
Divers							
CELLULE IMPRO IME ELORN	3 991,02				3 991,02	3 991,02	2 308,98
CELLULE DE RESTAURATION	1 874,56				1 874,56	1 874,56	2 280,35
ACTIVITES ANNEXES ELORN	- 2 293,14				- 2 293,14	- 2 293,14	2 488,72
	3 572,44			-	3 572,44	3 572,44	7 078,05
TOTAL GESTION NON CONVENTIONNEE	535 561,57		158 494,80		377 066,77	377 066,77	751 149,02
TOTAL PBF	1 437 987,47	763 304,52	-	50 074,00	624 588,95	674 662,95	1 210 427,65